

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO  
Commission Paritaire 63570

N°875 du 22 Avril 2006

Hebdomadaire 1 €

## EDITORIAL

### **EUROPE : VERS UNE NOUVELLE DONNE ?**

*Trop occupés avec nos lycéens et nos syndicalistes, trop étonnés par le comportement de notre classe politique, nous n'avons peut-être pas mesuré à son exacte portée le résultat des élections italiennes. La victoire étroite du professeur sur le cavalier ne concerne pas que les Italiens, elle modifiera peut-être la donne européenne.*

*Or l'Europe nous concerne dans le quotidien de notre vie économique et sociale. L'actualité française ne s'arrête pas aux contours de l'Hexagone, et c'est précisément cette ignorance, volontaire ou non, de notre environnement européen qui explique les réactions extrêmes contre toute réforme véritable. Nous croyons faire fi des contraintes que nous subissons du fait irréversible de notre intégration dans un système économique mondial, et nous feignons de croire que nos engagements européens (les vrais, ceux qui datent du traité de Rome) ne sont que de vagues incitations à quelques amendements mineurs. La réalité est différente : nous sommes aujourd'hui, comme dans le passé, liés au destin de nos partenaires immédiats. Plusieurs événements de la semaine nous le rappellent, vous en trouverez les échos dans cette Lettre, qu'il s'agisse de nos services publics (SNCF ou EDF) ou de notre « patriotisme économique », Bruxelles nous enjoint de rentrer dans le rang et de respecter une législation européenne que nous avons en grande partie souhaitée, et à laquelle nous nous sommes d'avance soumis. Au-delà de l'aspect formel et juridique, les directives et pressions européennes déplaisent chez nous simplement parce qu'elles nous amènent au libre échange, cette machine à faire voler en éclats les protections surannées, les privilèges injustifiés et les routines confirmées.*

*Mais, précisément, la face de l'Europe ne va-t-elle pas changer après ces élections italiennes ? Je le crains, mais tout n'est pas encore joué, et je n'ose pas imaginer un scénario catastrophe pour la cause de la liberté en Europe.*

*L'avènement de ZAPATERO en Espagne avait été un premier virage d'autant plus important que José Maria AZNAR avait réellement tiré l'Europe vers le libéralisme et l'atlantisme. Mais apparemment, à ce jour, la ligne espagnole n'a guère été infléchie dans le domaine économique, même si elle s'est révélée révolutionnaire à d'autres égards (et notamment concernant la famille). La non-victoire d'Angela MERKEL a été un second coup de semonce. Prisonnière de la « grande coalition », la chancelière allemande est à nouveau orientée vers l'axe Paris-Berlin et le constructivisme centralisateur européen. Il ne fait aucun doute que Romano PRODI va rejoindre le camp des européistes qui rêvent d'un gouvernement européen disposant d'un véritable pouvoir, avec de vraies administrations et de vrais impôts. On comprend que Jacques CHIRAC et les étatistes hostiles à « l'Europe des marchands » aient applaudi au succès du professeur.*

*Ce que CHIRAC ne peut faire, PRODI peut-il le réussir ? Je remarque tout d'abord qu'il aura du mal à s'imposer dans son propre pays. La coalition qu'il mène est pour le moins hétéroclite, et il a le choix entre satisfaire sa gauche extrême et s'aliéner les sociaux démocrates et centristes européens (notamment les Allemands) ou rester dans la ligne giscardienne et faire éclater son gouvernement.*

*J'observe ensuite que si la vieille Europe reste attachée au modèle rhénan et ne veut pas d'une Europe libre-échangiste, l'Angleterre et les nouveaux venus dans l'Union ne se laisseront pas impressionner par les champions de l'étatisme et du chômage. Enfin et surtout, je ne vois pas comment les hommes politiques européens pourraient durablement aller contre les lois de l'économie, qui reprennent vigueur dans un contexte mondialisé.*

*Les jeux sont donc loin d'être faits. Nul doute que ce qui va se passer en Italie, mais aussi en France, au cours des prochains mois, aura une grande importance immédiate, même si à long terme je ne peux croire à « l'Europe forteresse ». Puisque les libéraux français se sont fait un devoir d'éclairer une opinion publique manipulée et anesthésiée, vous trouverez normal que nous consacrons notre prochaine Université d'Été de la Nouvelle Économie (à Aix en Provence, comme toujours depuis vingt neuf ans, du 27 au 30 août) au thème : « Le futur de l'Europe : concurrence ou harmonisation ? ». Nous inviterons évidemment des personnalités venues de l'Europe entière, puisque nous croyons à l'élargissement le plus complet, s'agissant d'un espace de libre-échange.*

*Les libéraux auront certainement leur mot à dire et leur rôle à jouer dans la nouvelle donne européenne, pour sortir la France et l'Europe de leur sclérose et rendre espoir à des peuples usés et égarés.*

*Jacques Garelo*

## Conjoncture

### LE RETOUR DES EMPLOIS AIDES

**On en revient à ce qui n'a cessé d'échouer depuis vingt ans**

**C'est du traitement social de chômage**

**Et si l'on essayait la liberté des contrats ? ou l'extension du CNE ?**

## **L'EUROPE SUSPEND SON AIDE AUX PALESTINIENS**

Cela n'a pas été sans mal ni sans discussions, et il y a encore beaucoup d'ambiguïtés dans l'attitude de plusieurs gouvernements européens. Mercredi 19 Avril, Jacques Chirac n'a-t-il pas proclamé au cours de son voyage en Egypte qu'il ne fallait pas punir le peuple palestinien – comme si l'argent envoyé à la Palestine allait au peuple !

Mais, quelques mois après les Américains (et les Canadiens) qui avaient réagi immédiatement après les élections palestiniennes en suspendant leur aide, les Européens se sont décidés : ils ne peuvent continuer à financer un gouvernement composé de membres d'un parti prônant la disparition d'Israël et la lutte armée, donc le terrorisme.

La commission européenne a annoncé la suspension de l'aide directe de l'Union européenne au gouvernement palestinien dirigé par le Hamas. La suspension a pris effet rétroactivement depuis l'entrée en fonction du nouveau gouvernement. Aucun paiement ne sera effectué à ou via l'autorité palestinienne, selon le porte-parole du Commissaire européen aux relations extérieures. Les ministres ont confirmé la décision de la Commission trois jours plus tard.

En une semaine, cela a déjà représenté 30 millions d'euros et cela fera en tout 120 millions d'euros.

Certes, il s'agit d'un certain point de vue d'une demie-mesure, puisque cela ne concerne en tout que 48% de l'aide accordée par Bruxelles aux Palestiniens. Aide américaine et aide européenne représentent à elles deux la quasi-totalité du budget palestinien. Le gouvernement palestinien ne vit pratiquement qu'aux crochets du reste du monde, il sera peut-être amené, espérons-le, à réfléchir. L'aide qui passe par l'ONU et les ONG (130 millions) au titre de l'aide humanitaire est maintenue. L'Europe pourrait aller plus loin en contrôlant, voire en supprimant cette aide : transitant par l'Onu cette aide a parfois des destinations douteuses ; pas un sou, même sous couverture « humanitaire », ne devrait aller au terrorisme.

Mais, en fin de compte, si l'on ajoute les 120 millions de l'aide américaine et de l'aide de l'Union Européenne aux 130 millions de l'aide humanitaire, ces 250 millions d'euros ne représentent que la moitié de l'aide européenne aux Palestiniens. Celle-ci s'élève en tout à 500 millions (c'est la première du monde, devant les Américains) : la différence vient de l'aide des Etats européens eux-mêmes – aide bilatérale, sans passer par l'Union européenne. Il est urgent - ce serait la conséquence logique de la décision précédente - que chaque Etat membre, France en tête, prenne une décision identique à celle de l'Union européenne dans son ensemble.

Pour une fois en tous cas, la Commission européenne a été claire et ses responsables ont indiqué que « on ne peut pas être accusés de financer un parti figurant sur la liste européenne des organisations terroristes ». Raison de plus pour suspendre aussi l'aide indirecte. Mais pour l'instant les ministres européens n'ont pas été plus loin. Inutile de préciser que cette mesure a été saluée en Israël, alors que le Hamas a parlé d'un « chantage inacceptable ». « C'est une décision mauvaise et injuste ».

Le Président palestinien, Mahmoud ABBAS, qui n'appartient pas au Hamas, mais au Fatah, a eu une attitude ambiguë. D'un côté, il a déclaré au Figaro que « la position du Hamas est inacceptable aussi bien pour moi que pour la communauté internationale. J'ai demandé au Hamas de changer de position, de renoncer à la violence et de reconnaître Israël. Je l'ai mis en garde concernant les dangers auxquels nous sommes confrontés, s'il ne change pas de politique. Il doit changer vite. Sinon, ce sera une catastrophe pour la société palestinienne ». Mais il ajoute en même temps que « c'est le jeu démocratique » (que la victoire du Hamas) et qu'il regrette et condamne la suspension européenne de l'aide aux Palestiniens, allant jusqu'à parler de « chantage ».

Ces décisions reviennent à couper les vivres des forces de sécurité et des fonctionnaires palestiniens, puisque le gouvernement ne vit que sous perfusion européenne et américaine. Mais certains craignent que l'Iran ou certains Etat arabes ne prennent le relais, liant encore plus les Palestiniens aux gouvernements les plus extrémistes, et à ceux qui veulent la destruction d'Israël. Mais c'est un risque à courir. En conscience, y avait-il une autre solution ? Les aspects politiques et diplomatiques se discutent, mais pas la question éthique : on ne subventionne pas la barbarie, sans quoi on ne se conduit pas en civilisé. L'Europe se rappelle peut-être aujourd'hui qu'elle a été le berceau de la civilisation.

## **LE MATCH BRUXELLES-PARIS**

Rien ne va plus entre Bruxelles et Paris. Rien que la semaine dernière, la Commission européenne a épinglé la France sur divers sujets : la rémunération des comptes courants (pratiquée par une toute petite minorité de banques en France), la loi sur la copropriété, le décret anti-Opa, la concurrence dans l'énergie, ...

En ce qui concerne la concurrence dans l'énergie, certes la France n'est pas seule dans le collimateur : 28 procédures d'infractions ont été lancées, contre 17 Etats membres accusés de ne pas jouer le jeu de la concurrence sur les marchés du gaz et de l'électricité. Mais la France arrive en tête toutes catégories avec cinq mises en demeure sur ce seul sujet. Nous sommes accusés de pratiquer des prix contrôlés, des prix administrés, ce qui est une pratique française très répandue, mais qui n'a nullement sa place dans une économie de marché. Et de faux prix conduisent toujours à de mauvaises décisions des uns et des autres (consommateurs et producteurs). Ces prix artificiellement bas empêchent tout concurrent d'entrer sur le marché.

Mais on nous reproche aussi, pour le gaz, un découplage insuffisant entre la production et la distribution. Pour l'électricité, un accès préférentiel est toujours donné à l'ex-monopole national, EDF, ce qui là aussi est contraire au droit communautaire. De plus le projet de fusion Suez-Gaz de France n'a pas été apprécié à Bruxelles, qui y voit une nouvelle manifestation du protectionnisme français.

Mais c'est à propos du décret anti-OPA que Bruxelles se déchaîne, à juste titre. Ce décret protège un certain nombre de secteurs (onze en tout) dits stratégiques (comme les casinos et les yaourts...) des prises de contrôle étrangères. Pour Bruxelles, il « pourrait décourager les investissements d'autres Etats membres ». La France a deux mois pour répondre à cette mise en demeure, qui est la première étape de la procédure d'infraction communautaire, avant de saisir la Cour de justice européenne. Selon Le Figaro, la Commission estime que « c'est l'esprit et la lettre du décret qui sont en cause ». Et il faut savoir que tous les commissaires, sans exception, y compris le Français Jacques BARROT, ont approuvé le lancement de cette procédure d'infraction.

En effet, ce texte est considéré comme « une caricature de protectionnisme à la française ». La lettre envoyée à Paris ne relève pas moins de cinq points litigieux. En particulier ce décret remet en cause la libre circulation des capitaux et la liberté d'établissement, deux libertés fondamentales des traités européens. De plus, ce texte est jugé « disproportionné », « inadapté aux objectifs poursuivis » et « discriminatoire » pour les capitaux étrangers en général et européens en particulier : rien que cela !

La défense de Bercy est bien peu convaincante, puisque le ministère indique que son objectif est, selon Le Figaro, « de dire clairement aux investisseurs étrangers quels sont les secteurs d'intérêt national où ils doivent obtenir au préalable l'accord du gouvernement avant d'opérer ». C'est justement ce que l'on reproche à Paris. Manifestement, il y a un dialogue de sourd entre les deux capitales, car à Paris on ignore ce que veut dire un traité signé et encore plus ce que sont la concurrence et la libre circulation. Ce qui est en cause, disons-le directement, c'est le protectionnisme français, symbolisé par ce décret, mais aussi par tout le discours - et les actes - sur le « patriotisme économique ». Paris envisagerait quelques concessions (les casinos ?), mais le gouvernement ne mesure pas l'ampleur du fossé qui le sépare des Commissaires européens ; ceux-ci ne se contenteront pas de concessions de façade.

Ce dossier sur les OPA relève du commissaire irlandais Charlie Mc CREEVY, dont les réformes libérales ont créé le « miracle irlandais ». Il a déjà dû avaler son chapeau dans trop de dossiers, à commencer par la directive BOLKESTEIN. Il n'est pas près de pardonner à Paris cet affront et ne compte pas se laisser bernier sur le terrain du protectionnisme.

**CHRIS PATTEN : « IL Y A DEUX FRANCE »**

Chris PATTEN est un personnage au parcours intéressant. Ancien député conservateur britannique, puis ministre de Margaret THATCHER, il a été le dernier gouverneur de Hongkong avant la rétrocession à la Chine, puis commissaire européen chargé des relations extérieures. Il est, depuis 2003, chancelier de l'université d'Oxford (et pair du Royaume). Un parcours qui lui a permis de se faire une opinion sur le monde et sur la France en particulier. Il livre ses impressions dans un entretien accordé au journal Le Monde.

Il indique d'abord, à propos de la crise en France : « Je suis surpris par la déconnexion entre le débat politique, tel qu'il s'exprime dans la rue, et la vie des entreprises françaises dans le monde. C'est très étonnant. Je l'ai vu à Hongkong, les entreprises françaises sont incroyablement efficaces sur le marché mondial (...). On a du mal à le croire si l'on écoute seulement les politiciens ».

« Il y a aussi quelque chose de curieux, presque de pittoresque, dans cette furieuse résistance française à la prise de contrôle de n'importe quelle compagnie par des intérêts étrangers, alors que vous êtes si spectaculairement bon dans l'achat des compagnies des autres. En 2005, près d'un tiers des grandes acquisitions internationales ont été le fait de Français. Je dis cela sans le moindre ressentiment ».

« On a l'impression qu'il y a deux France : l'une où se déroule le débat sur le contrat première embauche (CPE) et l'autre qui produit l'essentiel des ressources qui permettront de payer les retraites des fonctionnaires. (...) La France n'est pas un pays facile à réformer lorsque la classe politique ne montre pas l'exemple et qu'elle n'expose pas clairement les vrais termes politiques et économiques de la réalité internationale. Jusqu'ici, les réformes ont été introduites presque en catimini ».

« Le problème (des Français), c'est qu'ils résistent de plus en plus aux changements qui affectent, surtout, la qualité de vie de certains groupes bien protégés. Les étudiants défendent leur droit à un emploi à vie même si cela maintient au chômage beaucoup d'autres gens. C'est une manière excessivement conservatrice d'envisager la solidarité sociale. La majorité des étudiants veulent être fonctionnaires. Il est admirable que les Français continuent d'être aussi fiers de servir leur Etat. Mais leur manque l'esprit d'aventure, cette volonté de faire la même chose toute leur vie, je trouve cela assez déprimant ».

« Je reviens d'Inde. J'ai visité un site à Bangalore où travaillent 14 000 ingénieurs en informatique, âgés de 23 à 35 ans. Ils ressemblent en apparence aux jeunes qui défilent à Paris, portent les mêmes chaussures Nike, les mêmes T-shirts, écoutent les mêmes i-pods. Là-bas est l'avenir du monde et nous devons l'admettre (...). Le pire pour le France et pour ses nombreux jeunes chômeurs serait de renoncer purement et simplement aux réformes. Pour moi, l'essentiel, c'est d'expliquer de manière intellectuellement convaincante que la France ne peut opérer, avec son économie sophistiquée, derrière une sorte de ligne Maginot. L'Europe a besoin d'une France forte et confiante. Sans cela, on est condamné à une croissance chancelante, et on ne pourra résoudre les vrais problèmes démographiques qui nous assaillent ».

Et enfin, cette remarque, que l'on croirait sortie de l'éditorial de Jacques GARELLO sur les syndicats : « Les syndicats ont-ils vraiment le rôle de faire descendre périodiquement les gens dans la rue pour empêcher les réformes ? C'est économiquement inepte et politiquement égoïste ». Voilà un regard lucide sur la France. Mais il vient d'un homme politique d'Outre-Manche. Pourquoi nos hommes politiques n'ont-ils pas la même lucidité ?

## **OCDE : « LE SYSTEME FRANÇAIS DE L'EMPLOI EST PORTEUR DE PRECARITE »**

Ce n'est pas une analyse très originale que celle que fait l'OCDE sur la France et nous avons ici même fait souvent les mêmes remarques (*voir notre article de conjoncture*). Mais l'entretien qu'accorde Jean-philippe COTIS, chef économiste à l'OCDE, au journal *Le Monde* est intéressant, car ni lui-même, ni son organisation ne passent pour ultralibéraux, tant s'en faut. Mais l'OCDE sait être simplement lucide sur la situation française. Et le diagnostic est maintenant partagé par tous les observateurs étrangers.

« La France a un des taux de chômage les plus élevés de l'OCDE. L'Espagne et la Grèce ont des niveaux équivalents à celui de la France, mais ils partent de plus haut et voient leur chômage baisser. En Espagne, le taux de chômage a été divisé par deux en dix ans. La France fait même un peu moins bien que l'Italie, qui a réformé son marché du travail, ou encore que l'Allemagne, pourtant pénalisée par la réunification et les difficultés rencontrées dans l'Est du pays. En France, le taux de chômage structurel, c'est-à-dire indépendant de la conjoncture, est stable depuis vingt ans, compris entre 9% et 10% ».

Question : le niveau de chômage d'un pays est-il lié à sa taille, qui le rendrait vulnérable à la mondialisation ?

« Non. Les petites économies les plus touchées par la mondialisation, les plus ouvertes à la concurrence internationale, au commerce, aux investissements étrangers – comme l'Autriche, l'Irlande ou les pays scandinaves – ont des taux de chômage très bas. De très grands pays, comme les Etats-Unis, le Japon ou le Royaume-Uni ont aussi un chômage faible. Les causes du chômage français sont donc à rechercher du côté du fonctionnement du marché du travail ». Alors, quel est le problème français ? « La France est, avec l'Allemagne, le pays de l'OCDE où le nombre d'heures travaillées par salarié est le plus faible et aussi où le taux de non-participation au marché du travail, qui regroupe les chômeurs et les inactifs, est parmi les plus élevés : environ 30%. Les politiques malthusiennes, telles que les préretraites subventionnées, n'ont pas permis de réduire le chômage. Le problème français n'est pas la surabondance de main-d'œuvre, mais la difficulté à créer suffisamment d'emplois ».

« L'une des défaillances les plus notables en France est la faible création d'emplois en faveur des travailleurs peu qualifiés, dont la proportion est élevée, notamment chez les jeunes. Nos travaux concluent que le coût du travail peu qualifié – c'est-à-dire le cumul du salaire minimum et des charges patronales – peut constituer une barrière insurmontable à l'emploi pour certains. Parmi les vingt pays de l'OCDE où la comparaison a été faite, la France est celui où le coût du travail peu qualifié reste le plus élevé en proportion du salaire médian. Il a même progressé plus vite que le salaire médian depuis 1998, en dépit des baisses de charges patronales. La France cumule à la fois plus de jeunes travailleurs peu qualifiés qu'un grand nombre de pays industrialisés et un coût du travail pour ce type d'emploi extrêmement élevé ».

Et que penser de notre service public de l'emploi ? « Deux modèles fonctionnent. Le modèle à l'américaine, où les indemnités de chômage et la protection de l'emploi sont faibles, les politiques de reclassement des chômeurs peu actives, mais où les retours à l'emploi sont spontanément rapides. Le modèle nordique, où les indemnités sont généreuses et les politiques de reclassement actives et efficaces. Ces deux modèles sont économiquement acceptables. C'est un choix de société ».

« La France partage avec l'Europe du Nord un niveau d'indemnisation important, mais son service public de l'emploi est loin d'avoir l'efficacité des pays nordiques. Un système où l'on indemnise les chômeurs de façon substantielle ne peut fonctionner qu'accompagné d'incitations adéquates et d'une capacité de reclassement importante. En France, ce service public est lourd et fragmenté, avec la séparation entre l'ANPE gestionnaire et l'UNEDIC payeur. Dans de plus en plus de pays, les deux entités sont fusionnées. Le gestionnaire a ainsi des moyens d'incitation, de motivation, mais aussi de sanction financière ».

« Les économistes constatent que le système de protection de l'emploi français fait porter une trop grande responsabilité aux entreprises dans la gestion du licenciement. Tout se passe comme si les entreprises étaient appelées à suppléer le service public pour gérer le reclassement des salariés. (...) En France, une entreprise en difficulté qui souhaite licencier pour rester viable est détournée de cet objectif. Elle est confrontée à de longues procédures administratives et doit faire appel à des cabinets de conseil juridique... Cela crée une incertitude pénalisante quant au coût du licenciement. Celui-ci peut donc être bien supérieur en pratique à ce qu'il devrait être en théorie. D'autant que la France est l'un des pays de l'OCDE où les recours judiciaires en cas de licenciement sont parmi les plus fréquents ».

Un droit du travail inadapté : voilà pourquoi le chômage va persister en France. Cette conclusion s'impose à tous... sauf aux gouvernants et syndicats français.

## **USINE D'ACCOUS : QUI VA PAYER ?**

C'est une affaire bien française que cette histoire de grève de la faim du député UDF Jean LASSALLE. Sa sincérité n'est pas en cause et qui risque ainsi sa vie pendant 39 jours de grève de la faim mérite sans doute un certain respect. Il a mis fin à cette grève, après avoir été hospitalisé, en raison de la conclusion positive, à ses yeux, de cette affaire.

De quoi s'agit-il ? Les Japonais ont une usine de 150 personnes à Accous dans les Pyrénées Atlantiques et dans la circonscription de M. LASSALLE. Cette usine Toyal envisageait l'achat de terrains à Lacq, dans le même département, à 65 kilomètres de là. A terme, cela aurait peut-être -ce n'était pas sûr- entraîné une « délocalisation » de l'usine de 65 km, soit hors de la circonscription du député. Celui-ci a pris à cœur la défense de ses administrés et a entamé une grève de la faim pour inciter Toyal à abandonner cette opération ou plutôt pour faire que l'achat de terrains se réalise à Accous.

Cela pose un premier problème : est-il normal qu'un homme politique - et à sa suite toute la classe politique, du Président au ministre de l'intérieur en passant par le premier ministre - s'occupe d'un problème de délocalisation d'entreprise ? Et quelle délocalisation : 65 km, soit la différence entre une circonscription législative et une autre ! En suivant la logique du député LASSALLE plus aucune entreprise ne pourrait changer de localisation, même à l'intérieur de l'espace national, sans le feu vert des élus locaux. Etrange conception de la liberté d'entreprendre.

Mais il y a aussi l'arrière plan politique. Nicolas SARKOZY s'est emparé du dossier, se souvenant qu'il était aussi ministre de l'aménagement du territoire, et a mené les négociations avec le numéro deux de Toyal, le Président de Toyal Europe et l'ambassadeur du Japon. Il a fini par leur arracher un accord au terme duquel les terrains seraient achetés à Accous et l'usine ne serait donc pas délocalisée mais renforcée sur place. La bagarre politique qui s'en est suivie a été intéressante, Elysée et Matignon faisant savoir que c'était aussi grâce à eux que la victoire avait été obtenue, ne pouvant supporter que SARKOZY apparaisse comme le gagnant de l'opération, tandis que BAYROU se précipitait au chevet du député, pour rappeler qu'il était UDF.

Mais le plus intéressant, ce sont les termes de l'accord signé par le ministre de l'intérieur. L'Etat et les collectivités locales s'engagent à compenser financièrement « le surcoût éventuel de l'implantation à Accous des investissements prévus à Lacq ». En clair, c'est le contribuable qui paiera la facture pour que l'usine reste dans la circonscription du député LASSALLE. Toute la classe politique, y compris le Président de la République, s'est réjouie de cet accord. Et bien, pas nous. S'il faut maintenant que l'Etat et au-delà le contribuable prenne en charge les surcoûts de l'implantation d'une usine ici où là, cela ne nous semble ni raisonnable, ni conforme au libre jeu de la concurrence.

Mais qui s'en soucie ? L'essentiel n'était-il pas de faire un coup médiatique en apparaissant sur la photo aux côtés d'un député si courageux, dont le combat ne pouvait être que populaire ? La classe politique française toute entière nous désespère. A propos, qu'en pense le député de la circonscription de Lacq ? Et que pensent les investisseurs étrangers d'un pays où il faut l'aval des hommes politiques pour investir ici ou là ? Gageons qu'ils iront investir ailleurs. Les dégâts collatéraux de cet épisode risquent d'être considérables.

---

### **AU SOMMAIRE DU N°875 :**

**EDITORIAL :** Europe : vers une nouvelle donne ? pp. 1-2

**CONJONCTURE :** Le retour des emplois aidés pp. 2-3

**ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR :** L'Europe suspend son aide aux Palestiniens p. 4 – Le Match Bruxelles-Paris p. 5 – Chris Patten : « Il y a deux France » p. 6 – OCDE : « Le système français de l'emploi est porteur de précarité » p.7 – Usine d'Accous : qui va payer ? p. 8.

**ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : € 40.00.**

**ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : € 95.00.**

**LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL**

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)

Imprimeur : Omnis Coloris, 107 bd Jeanne d'Arc, 13005 Marseille